



DROIT DES SOCIÉTÉS / FUSIONS-ACQUISITIONS

Le Département droit des sociétés / fusions-acquisitions accompagne les entreprises tout au long de leur développement, qu'il s'agisse d'opérations courantes ou complexes, tant au niveau national qu'international. Le département conseille des entreprises françaises et étrangères, dont les groupes de sociétés, les PME/PMI et ETI, les fonds d'investissement et leurs dirigeants pour une vision stratégique à 360°.

Fusion - Acquisition

- Réalisation d'audit d'acquisition et de vendor due diligence, en coordination avec les autres départements du cabinet,
- Optimisation du schéma de reprise,
- Assistance dans le cadre des opérations de croissance externe : protocole d'accord et GAP,
- Rédaction et négociation de pactes d'associés,
- Restructuration de l'entreprise, opérations de haut de bilan,
- Accompagnement dans le cadre des opérations de reprise d'entreprises en difficulté.

Droit des Sociétés

- Accompagnement des créateurs d'entreprises,
- Accompagnement des dirigeants d'entreprises,
- Suivi juridique courant,
- Organisation des relations intra-groupe,
- Émission de valeurs mobilières composées,
- Management Package, mécanisme d'intéressement des cadres.

PARTENAIRES

Partenaires internationaux

LexCase a noué un partenariat étroit avec des cabinets implantés sur les principales places financières mondiales et partageant son souci d'indépendance.

Ses objectifs sont de proposer une réponse rapide et pragmatique à des questions locales et d'élaborer des solutions transverses correspondant à des problématiques internationales.

QUELQUES OPÉRATIONS RÉCENTES

- Accompagnement d'un groupe de travaux publics dans la filialisation de ses activités et la montée au capital de certains de ses salariés,
- Structuration d'un réseau de franchises dans le domaine du burger gourmet,
- Mise en place d'un LBO secondaire pour un groupe spécialisé dans les métiers du transport,
- Assistance récurrente d'un groupe spécialisé dans les loisirs dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- Assistance d'un fonds d'investissement dans le cadre d'une prise de participation majoritaire d'un groupe spécialisé dans l'industrie pharmaceutique,
- Accompagnement d'un groupe spécialisé dans l'énergie photovoltaïque dans la restructuration de son groupe et la filialisation de plusieurs BU,
- Accompagnement d'un groupe coté dans l'acquisition de sociétés de remontées mécaniques,
- Cession d'une entreprise de transport de voyageurs,
- Assistance d'un groupe Allemand dans l'acquisition d'une société de jouets, à un groupe américain,
- Accompagnement d'un fonds d'investissement dans l'audit d'un groupe de laboratoire d'analyses,
- Accompagnement récurrent de managers dans le cadre de la structuration de leurs management package avec des fonds d'investissement,
- Mise en place de mandats posthume et de protection future pour des dirigeants de sociétés.

PRÉSENTATION DU CABINET LEXCASE

LexCase est né d'un projet entrepreneurial : constituer un cabinet d'avocats pluridisciplinaire, présent à Paris, Lyon et Marseille et développant un partenariat étroit avec certains cabinets d'avocats étrangers.

Régional, national et international, LexCase a choisi d'anticiper l'Europe des Régions en misant sur la proximité de ses clients tout en conservant un souci d'excellence.

LexCase compte plus de 50 avocats, dont 13 associés spécialisés dans les différentes disciplines du droit de l'entreprise.



Associations et fondations



Contentieux commercial



Données personnelles



Droit des assurances



Droit de la construction



Droit de la concurrence



Droit du cyber-risque



Droit de la Santé



Droit de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'environnement



Droit des sociétés / Fusions-acquisitions



Droit économique



Droit fiscal



Droit immobilier



Droit pénal des affaires



Droit public des affaires



Droit social



Entreprises en difficulté



Immigration



Propriété intellectuelle



Technologies de l'information et e-commerce



Nos formations spécifiques en droit des sociétés.

Pour mieux accompagner ses clients et leur fournir une offre de formation la plus complète, **LexCase** a contribué à la création d'un organisme de formation présent à Paris, Lyon et Marseille et réunissant des professionnels du droit et du chiffre : **LexFormation**, qui assure des formations éligibles à la prise en charge de la formation continue des salariés.

LexCase offre ainsi à ses clients la possibilité de bénéficier d'une formation à la carte ou choisie parmi notre catalogue existant.

Nous proposons notamment les formations suivantes :

- Acquisitions de sociétés ou de fonds de commerce,
- La vie juridique des sociétés,
- La motivation des sociétés et des dirigeants,
- Les pactes.



www.lexformation.com
contact@lexformation.com

ÉQUIPE & CONTACTS



Christophe BLUM
Avocat associé
@ cblum@lexcase.com



Guillaume PIERSON
Avocat associé
@ gpierson@lexcase.com



Pénélope BOUCHARD
Avocate of counsel
@ pbouchard@lexcase.com



Margaux GROSSET
Juriste conseil
@ mgrosset@lexcase.com



Guillaume BUFFLER
Avocat
@ gbuffer@lexcase.com



Hélène EXIGA
Juriste
@ hexiga@lexcase.com



Monique MONTES
Juriste
@ mmontes@lexcase.com



Manon VESSELA
Avocate
@ mvesela@lexcase.com



Jeanne BOUGON
Avocate
@ jbougon@lexcase.com



Mathilde ALLIBERT
Back Office
@ mallibert@lexcase.com



Lyon
2, rue P^{dt} Carnot · 69002 Lyon
+33 (0)4 37 23 11 11

Paris
17, rue de la Paix · 75002 Paris
+33 (0)1 40 20 22 22

Marseille
38, rue Grignan · 13001 Marseille
+33 (0)4 91 33 22 22